

## 01 - Communications diverses

**M. LE MAIRE :** La séance est ouverte. Je voudrais souhaiter la bienvenue aux jeunes de notre club de basket le BBC. Ils peuvent ainsi assister à une séance de Conseil Municipal, ce qui leur permettra d'avoir un œil citoyen sur la démocratie. Je voudrais ajouter qu'en ce qui concerne leurs problèmes de tapis que j'ai découvert hier, ils seront reçus la semaine prochaine par Patrick BONTEMPS, Adjoint aux Sports. Par ailleurs, en ce qui concerne la lettre que j'ai vue, je veux donner une information, ce n'est pas la ville qui investit, ce sont les clubs qui paient le tapis. Ce que je souhaite quand on est sportif, c'est que l'on sache partager les choses et que l'on ait des intérêts communs. Il y a des équipes de basket et de hand, effectivement je crois qu'il faut que chacun soit respecté, que chacun trouve sa place. Le hand pendant des années a joué au Palais des Sports. Aujourd'hui il y a une demande du hand d'être au Palais des Sports notamment pour la retransmission télé. Ce que je veux dire simplement c'est qu'en matière de démocratie je ne règle jamais les problèmes sous la pression parce qu'il y a une manifestation avec des banderoles, ce n'est pas la conception que j'ai de la démocratie. Cela me fait plutôt l'effet inverse, donc on discute et on trouve des solutions. J'aime beaucoup le basket, j'y suis beaucoup allé, il y a aussi 2 clubs de basket à Besançon, d'ailleurs entre parenthèses si un jour vous pouviez vous entendre, je sais que c'est compliqué mais ce serait bien. Après, il faut que chacun y trouve son compte, les basketteurs, les handballeurs, les footballeurs, les gymnastes, les sports individuels et les sports collectifs. Le sport c'est aussi une école de civisme, de solidarité, d'amitié, alors vivons cela ensemble. S'il y a des problèmes discutons-en autour d'une table. Je ne suis pas sûr que ce soit la meilleure solution que de venir avec des banderoles, mais j'ai noté et je vous en remercie, que les banderoles sont restées à l'extérieur. Donc je vous invite à vous asseoir confortablement ; le conseil dure 4 heures mais je ne doute pas que vous allez rester là pour participer et voir comment se passe la démocratie dans votre ville.

Je voudrais en tout début de cette soirée vous dire que c'est avec beaucoup d'émotion et de peine que j'ai appris la disparition hier d'André VAGNERON. C'est avec le cœur serré et beaucoup de tristesse que je prends la parole ce soir en ce début de conseil. André VAGNERON nous a quittés hier à 88 ans, nous avons perdu un ami, pas toujours d'accord sur tout, quelques conflits dont on se souvient d'ailleurs entre Robert SCHWINT et lui-même, et surtout Besançon a perdu un homme engagé, un homme qui toujours a été fidèle à ses convictions, soucieux de porter haut les valeurs de la gauche, soucieux de l'intérêt général, de l'action publique et du service public. Son honnêteté et son intégrité étaient reconnues dans sa famille politique mais aussi au-delà par l'ensemble de la classe politique de cette ville. Besançon a perdu un homme qui a marqué son histoire par des combats politiques fondés sur l'essentiel, sur la considération de l'autre. André a été un grand Adjoint au Maire de 1977 à 1983 ; il s'occupait à l'époque de l'administration générale, de l'état civil, des affaires militaires, des élections, du recensement, des affaires juridiques, de l'informatique, de l'hygiène santé publique, de beaucoup de choses. Durant ce même mandat il a également été en charge des œuvres scolaires et périscolaires, de la Caisse des Ecoles et de la Jeunesse et en 1983 il était Adjoint aux Sports, vous vous en souvenez certainement. Dans sa vie politique comme dans sa vie de militant associatif et enfin comme citoyen engagé, il a toujours été guidé par son altruisme et son humanisme qui le poussaient à s'engager pour les autres. Il était un exemple de l'engagement politique dans le sens noble du terme. Au nom de tous les élus du Conseil Municipal, je voudrais saluer respectueusement la mémoire d'André et avoir une pensée très chaleureuse pour sa famille, spécialement pour son épouse Mauricette dont on vient de m'apprendre qu'elle venait d'être hospitalisée car elle a fait un grave malaise. Nous aurons, j'aurai l'occasion et j'espère que bon nombre d'entre vous seront présents, de lui rendre hommage samedi à 15 heures au gymnase Jean Zay. Néanmoins, en sa mémoire, à la mémoire de ce qu'il a fait pour notre ville, des combats que nous avons menés ensemble, de tout ce que nous avons fait ensemble, je souhaite que nous respections maintenant une minute de silence.

Minute de silence.

Je vous remercie.

Avant de démarrer ce conseil je voudrais aussi, dans un premier temps, saluer Sylvia CHARETON qui assiste ce soir à son dernier conseil municipal avant de prendre une retraite bien méritée. Je tenais à lui dire quelques mots d'amitié au nom de tout le conseil car elle a beaucoup œuvré dans notre maison depuis 1972 avec le souci chevillé au corps du service public et de l'intérêt général. Sylvia, peut-être que certains d'entre vous ne la connaissent même pas parce que c'est une femme très discrète et sa discrétion n'a d'égale que son efficacité et son implication, sa technicité dans le traitement de tous les dossiers et je voulais donc ce soir, avant son départ, remettre encore une nouvelle fois en lumière son travail et son rôle de «courroie de transmission» comme elle dit, essentiel dans le fonctionnement du pôle Culture. Ma chère Sylvia, je vous souhaite vraiment une très bonne retraite que je sais d'ores et déjà active, elle a beaucoup de projets de voyage. Bonne retraite et merci.

Je voudrais aussi en un mot saluer un arrivant en la personne d'Abdel GHEZALI qui est, vous savez, le nouveau président du groupe socialiste et républicain. Mon cher Abdel, félicitations, champagne peut-être pas, en tout cas Bisontine certainement.

Sans transition, je voudrais également vous dire un mot comme à l'accoutumée sur la CIAT, la Commission d'Indemnisation Amiable du Tramway. Vous savez que deux nouveaux coprésidents ont été nommés, je les ai rencontrés très longuement ce matin ; il s'agit de Mme Claire SERRE, Présidente honoraire du Tribunal Administratif d'Appel de Nancy et de M. Jean-Pierre DALLOZ, Premier conseiller honoraire de la Chambre Régionale des Comptes. Ce sont des magistrats de premier plan qui vont coprésider la CIAT qui se réunira le 11 juillet prochain pour étudier une trentaine de dossiers, d'une façon toujours totalement indépendante et répondre ainsi aux commerçants. Je vous livrerai donc le sujet habituel des versements lors du prochain conseil.

Enfin, ainsi qu'il en était convenu, je vais vous informer sur un sujet majeur, à savoir celui de la refondation de l'école et de la réforme des rythmes scolaires et de l'avancement de ce projet. J'avais dit que nous allions consulter, que je proposerais à la Municipalité une décision et que je vous informerais donc de cette décision ce soir. Il ne s'agit pas d'un sujet sur lequel nous discutons mais d'une information. Le Président de la République a fait de la Jeunesse et de l'Education un des axes primaires et majeurs de sa campagne lors des élections présidentielles. Vincent PEILLON, le Ministre de l'Education, a proposé un projet de loi visant, vous le savez, à rénover l'école et à faire de l'enseignement primaire une priorité. Le projet de loi de l'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a été voté par l'Assemblée le 5 juin dernier et adopté par le Sénat le 25 juin. Je vous l'avais dit, je soutiens cette réforme, nous soutenons cette réforme qui tend à donner aux enfants les meilleures conditions pour leur réussite scolaire et leur épanouissement. Cette réforme en effet n'a de sens que si c'est l'enfant qui est au centre de toutes ces décisions. J'ai voulu qu'à Besançon tout cela soit mené de manière concertée avec tous les acteurs de la communauté éducative. C'est pourquoi, fort des rencontres qui ont été conduites par Françoise FELLMANN, que je tiens à nouveau à remercier pour tout le temps qu'elle a consacré à ce sujet avec l'ensemble de ses services, nous vous avons dit que nous appliquerions cette réforme à compter de la rentrée de septembre 2014 pour pouvoir, d'ici là, travailler à la préparation d'un projet éducatif territorial qui soit ambitieux. Le changement des rythmes scolaires est une partie de la réforme de l'école qui donne une priorité à l'enseignement primaire, c'est-à-dire aux plus jeunes des élèves, et à Besançon il faut savoir que les enfants sont accueillis dans 69 maternelles et élémentaires. Ce changement est comme tous les changements, il modifie l'organisation de la semaine et de la journée et ce n'est pas un vain mot que de le dire, il bouscule les pratiques. Pour autant cette réforme est, je pense, une véritable opportunité. Nous avons avec Françoise déjà procédé à des ajustements sur notre pratique de montage du projet. De ses réunions je constate, et j'en suis heureux, qu'il y a eu des ententes, des oppositions aussi, des échanges, mais globalement une grande appropriation de cette réforme. En réponse nous allons donc mobiliser des moyens humains et financiers importants pour réussir ce projet éducatif dans l'intérêt des petits Bisontins.

Au cours de ces trois derniers mois, des rencontres ont eu lieu avec les associations qui représentent les parents d'élèves, les parents d'élèves eux-mêmes, les directeurs d'écoles, les syndicats, des associations culturelles et les clubs sportifs. S'agissant de l'avis des parents, une enquête a eu lieu au moyen d'un questionnaire et d'un retour avec une enveloppe T en port payé. Ce questionnaire était adressé aux 6 697 parents d'enfants scolarisés dans les écoles publiques de Besançon ; 2 283 réponses

soit 34 %, toutes exploitables, nous sont parvenues, c'est d'ailleurs un taux de retour exceptionnel (un tiers), un taux qu'on atteint rarement dans ce type d'enquête, ce qui montre bien quel est l'intérêt des parents pour cette réforme. Les résultats sont les suivants : 64 % donc les 2/3 sont pour le mercredi matin, 30 % pour le samedi et 6 % sont indécis. Trois scénarios étaient proposés, un qui se rapproche du scénario actuel, et c'est ce scénario 1 qui a été validé par les parents à plus de 50 %.

S'agissant de l'avis des enseignants qui est important, une nouvelle réunion a été organisée par Françoise FELLMANN avec les directeurs d'écoles ; l'avis des équipes pédagogiques a été sollicité par mail. Sur 69 écoles nous avons reçu 58 réponses, ce qui là aussi est exceptionnel. 24 équipes ont une préférence pour le mercredi matin, 21 pour le samedi et 13 sont opposées ou indécises. 33 écoles retiennent le scénario proche de l'organisation actuelle, à savoir le n° 1, et 14 sont opposés ou indécis parmi ces réponses. Fort de ces enquêtes la Municipalité propose donc que la 9<sup>ème</sup> demi-journée d'école soit placée le mercredi matin. La concertation va continuer avec les parents d'élèves, les enseignants, les clubs sportifs aussi parce que certains clubs sportifs ont des activités le matin. Les horaires de la journée seront travaillés et affinés en retenant un cadre sécurisant au plus proche de l'organisation actuelle. Une organisation identique pour tous les petits Bisontins avec, c'est très important, et Françoise FELLMANN a beaucoup insisté là-dessus, une pause méridienne de 2 heures pour permettre de prendre le repas calmement. C'est un moment de repos et de détente pour les enfants. Il ne s'agit pas de faire manger les enfants rapidement mais au contraire cet instant-là doit être un instant privilégié. D'autre part, et ce n'est pas le cas jusqu'à présent, les horaires d'entrée et de sortie des écoles seront harmonisés sur les 69 écoles de la ville, c'est-à-dire que les écoles démarreront toutes à la même heure le matin et termineront à la même heure le soir sauf pour 16 d'entre elles où il y aura un petit battement qui sera laissé entre la maternelle et l'élémentaire lorsque la maternelle et l'élémentaire ne sont pas dans le même groupe scolaire, afin que les parents puissent déposer un premier enfant dans une école et ensuite mener le second dans l'autre.

Le projet éducatif territorial va donc se construire au cours de l'automne 2013 et c'est Françoise FELLMANN qui, là encore, va être à la manœuvre avec 3 axes prioritaires : favoriser la réussite éducative, c'est-à-dire porter attention à tous les enfants et agir en complémentarité avec l'école, contribuer à l'épanouissement de l'enfant en donnant des occasions de découverte, d'occasion d'initiation, en définissant des parcours éducatifs sur les temps scolaires, péri et extra scolaires. Et aussi, c'est très important, faire participer les familles : information et participation des parents. Pour tout cela nous allons mettre en place un comité de pilotage pluridisciplinaire que je co-présiderai avec Françoise FELLMANN et Mme BIZOT, Directrice Académique des services de l'Education Nationale, comité de pilotage qui sera chargé de dégager des priorités et des objectifs pour l'élaboration d'un projet éducatif territorial qui soit ambitieux et qui corresponde aux exigences de la loi et de nos enfants car c'est ce qui a animé toute la réflexion de notre équipe, de Françoise FELLMANN et du service Education. Il faut que ce soit l'enfant qui bénéficie de cela. Ce n'est pas une réforme pour une réforme, c'est une réforme pour que les enfants soient mieux dans leurs écoles, qu'ils travaillent et apprennent mieux. En effet les contenus du projet et les choix d'activités devront, en plus de l'avis des familles, être mis en cohérence avec les projets pédagogiques, les projets d'école des directeurs et de leurs collègues, ainsi que les activités périscolaires proposées par la Ville. Merci encore Françoise, merci aux services, à Josette FOREL et à ses équipes, vous avez pris vraiment ce projet là à bras-le-corps pour donner aux petits Bisontins un avenir par le biais de ce projet éducatif sur le territoire. J'espère que l'enjeu ne peut faire que consensus car lorsqu'il s'agit de parler de nos enfants, je pense qu'on peut être consensuel. C'est une information, il n'y a pas de débat là-dessus. Françoise veux-tu dire un mot peut-être par rapport à cela ? On ne va pas lancer le débat là-dessus, Monsieur OMOURI, je veux bien vous passer la parole mais il n'y a pas de débat, c'est une information alors je vous laisse la parole mais je n'ouvrirai pas le débat car la décision a été prise.

**M. Michel OMOURI :** Merci Monsieur le Maire. Simplement je souhaiterais un complément d'informations. J'ai reçu le questionnaire et vous avez oublié une dernière question sur le coût, à savoir est-ce qu'on prend le coefficient familial ou bien on prend en augmentant les impôts ou autres. J'aimerais avoir une confirmation par rapport aux 34 % des Bisontins qui ont répondu.

**M. LE MAIRE :** Vous n'aurez pas de confirmation parce que pour l'instant ce n'est pas décidé et je comprends bien votre raisonnement. De toute façon nous allons être en permanence, à chaque conseil, en campagne électorale. Monsieur OMOURI, je vais vous répondre la chose suivante : aujourd'hui rien n'est décidé parce que le projet n'est pas arrêté, nous allons le construire, Françoise a commencé à le construire avec les familles, avec les enseignants, donc nous verrons le moment venu.

Je vais donc passer maintenant à l'ordre du jour. Je vous ai répondu, ma réponse ne vous convient pas, voilà.

J'ai oublié de signaler d'ailleurs ce soir la présence et je m'en excuse auprès de lui, de Patrick PORTE, qui est le nouveau Directeur Général de la Citadelle qui nous arrive de Nantes, et est conservateur général du patrimoine. Il a pris depuis avant-hier la direction de ce magnifique établissement public que constitue la Citadelle de Besançon, il est là depuis avant-hier mais il était déjà venu au moins une vingtaine ou une trentaine de fois auparavant en espérant être retenu, ce qui est arrivé et donc il connaît déjà bien le lieu. Monsieur PORTE, nous aurons donc l'occasion de nous revoir, bon travail et je vous remercie».